



UNION INTERPARLEMENTAIRE

5, CHEMIN DU POMMIER
CASE POSTALE 330
1218 LE GRAND-SACONNEX / GENÈVE (SUISSE)

TELEPHONE (41.22) 919 41 50 - FAX (41.22) 919 41 60 - E-MAIL postbox@mail.ipu.org
TELEGRAPHIC ADDRESS : INTERPARLEMENT GENEVE

Genève, le 19 février 2009

CONFERENCE PARLEMENTAIRE SUR LA CRISE ECONOMIQUE MONDIALE

Genève, 7 et 8 mai 2009

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Le monde se débat dans une crise financière et économique mondiale aux proportions sans précédent et a grand besoin d'une action coordonnée. Les parlements doivent participer à cette action. Nous avons pour mandat de représenter le peuple et de protéger le bien commun. Les responsabilités qui nous incombent d'assurer la transparence et d'obliger à rendre des comptes, de veiller à l'équilibre des pouvoirs, de contrôler l'action du gouvernement et de mettre en place une régulation et un cadre législatif efficaces prennent une importance particulière en cette période de crise.

Nous avons donc le plaisir d'annoncer que l'UIP organise une conférence parlementaire mondiale qui portera sur la crise actuelle et sur la façon dont la communauté internationale, dont fait partie l'UIP, devrait réagir face à cette crise. La conférence se tiendra à Genève au Palais des Nations, Siège de l'ONU en Europe, les 7 et 8 mai 2009.

La conférence sera pour les parlementaires l'occasion de s'informer auprès des dirigeants des principales institutions économiques et financières, qui ont pour mission de trouver des solutions à la crise, et d'avoir des échanges de vues avec eux. La manifestation se composera de réunions-débats, d'auditions parlementaires, de tables rondes et de discussions auxquelles participeront de hauts représentants des Nations Unies, des institutions de Bretton Woods, du G-20 et d'autres.

Au cours de la conférence, les participants traiteront non seulement de quelques-unes des questions financières immédiates mais aussi de questions plus vastes liées à l'évolution macroéconomique, à l'emploi, au développement social et à la coopération multilatérale à long terme. L'attention, tout au long des travaux, restera concentrée sur le rôle qui incombe aux parlements face à la crise, aux niveaux à la fois national et international.

Nous invitons votre parlement à envoyer une forte délégation à cette conférence. Nous vous engageons vivement à inclure dans votre délégation des membres des commissions parlementaires ayant pour mandat de réfléchir aux divers aspects de la crise, en particulier des commissions compétentes pour les questions économiques et financières, les affaires étrangères et la coopération au développement international.

La conférence s'inscrit dans l'effort général déployé par l'UIP pour apporter une solide et utile contribution parlementaire aux travaux du système des Nations Unies. Elle examinera les travaux de la commission d'experts créée par le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies, du G-20, et d'un certain nombre de groupes et commissions de haut niveau. Les résultats de la conférence et ses recommandations seront ensuite soumis pour examen aux Nations Unies et aux institutions de Bretton Woods.

La conférence s'appuiera aussi sur le travail effectué à la Conférence internationale de Doha sur le financement du développement, notamment par l'UIP (un bref rapport sur l'Audition parlementaire organisée par l'UIP à Doha peut être consulté sur le site Web de l'UIP à <http://www.ipu.org/splz-f/ffd08/summary.pdf>).

Le Secrétariat est en train d'établir le programme détaillé de la Conférence sur la crise économique mondiale, qui sera envoyé ultérieurement à tous les parlements et affiché sur le site Web de l'UIP à <http://www.ipu.org/splz-f/finance09.htm>.

Vous trouverez sous ce pli des informations pratiques sur la conférence, ainsi que le formulaire d'inscription. Nous appelons votre attention sur le fait que, comme la conférence se tiendra dans les locaux de l'Office des Nations Unies à Genève, tous les délégués sont priés d'observer strictement les consignes de sécurité de l'ONU, notamment les délais d'inscription et les règles concernant les badges. Le formulaire d'inscription doit être retourné au Secrétariat de l'UIP avant le **30 avril 2009**.

De même, il est impératif de procéder bien à l'avance à la réservation des chambres d'hôtel par l'intermédiaire de la mission permanente de votre pays à Genève ou, le cas échéant, de l'Office du tourisme de Genève (voir la note sur les informations pratiques). La date limite pour les réservations de chambres d'hôtel par l'intermédiaire de ce dernier est fixée au **23 mars 2009**. Passé ce délai, la réservation ne peut être garantie car un grand nombre de réunions internationales se tiendront à Genève pendant le mois de mai.

Nous sommes convaincus qu'il est crucial pour le succès de cette importante conférence qu'une forte délégation de votre parlement y participe. Nous espérons donc vivement que vous répondrez favorablement à cette invitation.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.



Anders B. JOHNSSON
Secrétaire général de l'Union
interparlementaire